

Strasbourg

Protection de l'enfance : 300 personnes manifestent contre les « manquements des politiques publiques »

À l'appel du collectif national Les 400 000*, près de 300 manifestants se sont rassemblés jeudi 15 mai à Strasbourg pour dénoncer les « manquements des politiques publiques de protection de l'enfance ».



Venus de la Région Grand Est, près de 300 professionnels de l'Aide sociale à l'enfance se sont rassemblés place Kléber. Photo Thomas Toussaint

« Les difficultés de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) se sont accentuées par rapport à la massification des besoins. L'accompagnement de l'enfance en danger est devenu très problématique. Des enfants sont sur liste d'attente pour un placement, avec tous les risques que cela suppose », alerte René Bandol, délégué territorial Bas-Rhin de la CNAPE (Convention nationale des associations de protection de l'enfance), qui a organisé avec le collectif Les 400 000 une journée de mobilisation nationale dans neuf grandes villes de France.

À Strasbourg, près de 300 professionnels de l'ASE, venus de la Région Grand Est, se sont rassemblés place Kléber. René Bandol ne veut « pas chercher un coupable », mais réclame « une meilleure articulation entre l'État et les départements (la CEA en Alsace) qui essaient de bien faire. L'enfance en danger est un enjeu de société, c'est aussi l'affaire de l'Éducation nationale, de la culture, de la psychiatrie... ».

« Nous sommes mal vus à l'école »

En Alsace, « où la situation n'est pas la plus catastrophique », plus de 4 300 enfants sont confiés à l'ASE, 300 de plus en cinq ans. Avec 350 millions d'euros, l'ASE représente, avec ses 1 250 salariés et agents, [le plus gros budget de la CEA](#). Mais l'Alsace n'échappe pas aux difficultés nationales. « Il y a de moins en moins de familles d'accueil, il manque 30 000 postes de travailleurs sociaux, ce métier doit être revalorisé, tous les décrets de la loi Taquet de 2022 ne sont pas appliqués, le secteur souffre d'une absence de pilotage interministériel ». Et de rappeler que pour la société « il est toujours plus coûteux de ne pas accompagner un enfant en danger ».

Parmi les manifestants, Nathaniel, un Strasbourgeois de 17 ans, membre du Conseil des jeunes de l'ASE mis en place par la CEA est venu faire entendre sa voix. Cet adolescent, placé en foyer à l'âge de sept ans - « c'était plus sécurisant que chez moi » -, regrette « le manque de moyens, de repères, de sécurité dans les foyers où règne la loi de plus fort ». Avec le Conseil des jeunes, il réclame « une meilleure écoute, un plus grand respect des droits de la protection de l'enfance ». Cela nécessite aussi de lutter contre les préjugés : « À l'école, les jeunes des foyers sont mal vus. Nous ne sommes pas des délinquants, mais des victimes ou des orphelins ».

(*) 397 000 enfants sont sous la responsabilité de l'ASE en France.